



UFC – Que Choisir de La Boucle Bulletin d'adhésion

M. Mme Mlle Nom :Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Mobile :

Email :@.....

Adhésion : 30 €

Soutien :€

Ci-joint la somme de € par chèque à l'ordre de UFC Que Choisir de La Boucle

En cochant cette case, je reconnais accepter de recevoir de la part d'UFC-Que Choisir des informations par courriel.

Date :/...../.....

Signature :

A imprimer et retourner, accompagné du règlement, à :

UFC – Que Choisir de La Boucle

3 avenue des Pages

78110 Le Vésinet

Je suis intéressé (e) par les activités de l'association et envisage d'y participer : OUI / NON
(enquêtes, permanences, accueil, travaux administratifs, litiges, ...)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association locale UFC-Que choisir de La Boucle dans le but de gérer votre adhésion et gérer votre inscription à notre lettre d'information.

Elles sont conservées pour une durée maximale de 5 ans à compter de l'inactivité du consommateur et sont destinées au secrétariat de l'Association locale UFC-Que choisir de La Boucle et à la Fédération UFC.

Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au Président de l'Association locale à cette adresse « president@laboucle.ufcquechoisir.fr »

Cette demande devra indiquer votre nom, prénom, adresse postale et adresse électronique. La demande doit être signée et accompagnée d'un justificatif d'identité portant votre signature. Une réponse sera adressée dans un délai maximum d'un mois suivant la réception de la demande.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.